



# InfOSTAGIAIRES

La lettre d'info du secteur Entrée dans le métier du SNES Créteil

## édito

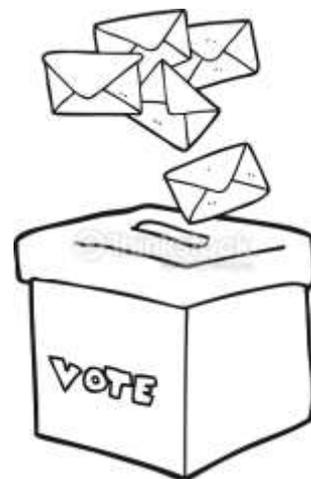
### Blanquer : ministre de la communication et de l'austérité

Depuis sa nomination, notre ministre enchaîne interviews et prises de position polémiques fortement déconnectées des réalités de nos situations. Pendant que la presse s'agite sur l'interdiction des téléphones, l'infime possibilité d'un retour de l'uniforme ou encore la rentrée « en musique », le gouvernement baisse de 20% les recrutements d'enseignant.e.s fonctionnaires, gèle les traitements, ou prévoit de déduire les trois premiers jours de salaire de tout arrêt maladie. Ces nuages de fumée médiatiques masquent alors une réelle politique ultra-libérale. Derrière le vocabulaire de justice sociale ou d'efficacité, le gouvernement choisi d'affaiblir l'éducation publique tout en culpabilisant individuellement ses agents qui coûteraient trop cher ou ne seraient pas efficaces, d'où l'obsession ministérielle de l'évaluation et de la recherche du « mérite » des collègues.

En ôtant des moyens humains et matériels du service public de l'éducation nationale, la politique menée aggravera encore les inégalités d'accès à l'éducation. Le gouvernement va plus loin encore en programmant la sélection à l'entrée de l'université qui fermera les portes de l'enseignement supérieur à de nombreux jeunes, issus des lycées les moins « réputés », issus des Bacs technologiques et professionnels.

Pourtant, face à ces attaques contre les usagers des services publics et contre ses agents, la mobilisation s'organise. Le 10 octobre, la FSU était à l'initiative d'une grande journée de grève et de manifestation intersyndicale. A l'ESPE de Créteil, ce sont les collègues stagiaires de Livry-Gargan qui ont décidé de s'organiser face à la surcharge de travail et l'évaluation perpétuelle. Le 23 novembre dernier, ils-elles ont appelé à la grève et à un rassemblement devant le conseil de l'ESPE aux côtés de l'intersyndicale des formateurs-trices qui dénonçait les moyens insuffisants dans la formation des enseignant.es. (voir page 3)

Ces mobilisations ne doivent pas rester sans suite. Se syndiquer au SNES-FSU, c'est lutter collectivement contre ces politiques et être accompagné.e dans toutes ses démarches personnelles.



**ELECTIONS AU CONSEIL  
DE L'ESPE  
MERCREDI 31 JANVIER**

**VOTEZ POUR LA  
LISTE FSU**

*Une question ? contactez-nous !*  
à l'adresse mail [stagiaires@creteil.snes.edu](mailto:stagiaires@creteil.snes.edu)  
ou au 06 95 47 01 40

**p.2 : modalités des élections à  
l'ESPE, MUTATIONS**

**p.3 : (re)classement, salaires,  
mobilisation à l'ESPE de Créteil**

**p.4 : retour sur le stage syndical  
du 24 novembre**



Retrouvez-nous sur Facebook :

[Stagiaires Snés Créteil](#)

## ELECTIONS à l'ESPE : le 31 janvier, votez pour la liste FSU

Cette année, les élections au conseil d'école de l'ESPE visent à renouveler 2 sièges du collège des usager-e-s.

- **Des élections, pourquoi ?** Dans un contexte où la formation est souvent vécue douloureusement par les stagiaires et où les conditions d'entrée dans le métier et de formation sont très dégradées, **il est essentiel de nous faire entendre** pour obtenir davantage de moyens, de la transparence dans les modalités d'évaluation, l'allègement de l'évaluation de la formation, etc.
- **C'est quand ?** Mercredi 31 janvier 2017 de 9h à 17h sans interruption.
- **C'est où ?** Sur les sites de Bonneuil, Torcy, Livry-Gargan, Saint-Denis, Sénart et le Campus Centre de l'UPEC. Il faudra présenter votre carte d'étudiant-e à l'ESPE 2017-18 ou une pièce d'identité.
- **Comment faire pour voter ?** Il n'est **pas possible de voter par correspondance**, vous pouvez donc **voter sur place** ou **par procuration auquel cas il faut retirer au plus tôt une procuration auprès des services de l'ESPE** (avec sa carte d'étudiant/certificat de scolarité en cours de validité ET une pièce d'identité). **Le vote par procuration doit être déposé avant le mardi 30 janvier à 12h. Si vous ne trouvez personne pour déposer votre procuration, n'hésitez pas à nous contacter pour qu'on puisse vous mettre en contact avec quelqu'un en mesure de le faire.**
- **Important :** Pensez à vérifier sur les panneaux d'affichage dans les ESPE que vous êtes bien inscrit-e sur les listes électorales.

**Nous avons réclamé d'autres modalités de vote mais l'ESPE continue de faire la sourde oreille ;  
soyons nombreux-se-s à voter pour faire entendre la voix des stagiaires !**

## MUTATIONS : vérification des barèmes, calendrier

Vous avez gardé une copie de votre confirmation de demande de mutation INTER 2018 et de vos pièces justificatives. Les gestionnaires du rectorat vont maintenant valider ou NON vos bonifications. Un nouvel affichage du barème retenu sera affiché uniquement sur SIAM entre le 4 et le 14 janvier. **Il est impératif de vérifier ce barème retenu afin de le contester si besoin en envoyant un mail à votre DPE et en nous mettant en copie.** Le rôle des commissaires paritaires SNES-FSU est de vérifier que le barème de chaque collègue correspond à sa situation et tient compte des bonifications demandées. Le SNES-FSU est le syndicat majoritaire, cela signifie que les commissaires paritaires sont nombreux-ses et peuvent ainsi vérifier TOUS les dossiers.

Le Groupe de Travail (GT) sur les barèmes aura lieu au rectorat entre le 18 et le 23 janvier. Si vous souhaitez que nous portions un regard particulier sur votre barème, envoyez nous une copie de la confirmation de demande de mutations ainsi que des pièces justifiant vos bonifications à l'adresse [mutations@creteil.snes.edu](mailto:mutations@creteil.snes.edu)

Saisie des vœux INTER	jeudi 16 novembre au mardi 05 décembre
Retour des confirmations de demande de mutation au rectorat	jusqu'au lundi 11 décembre
<b>1er Affichage des barèmes et contestations éventuelles</b>	<b>du jeudi 04 au dimanche 14 janvier</b>
Groupes de travail sur les barèmes Certifiés, agrégés, CPE, PSY-EN, PLP, EPS	Du jeudi 18 au mardi 23 janvier
2nd Affichage des barèmes	du mercredi 24 à 17h au dimanche 28 janvier
Mise en ligne de la circulaire académique du mouvement INTRA	Début mars
Résultats des affectations inter académiques	02/03/18
Saisies des vœux INTRA	Du Lundi 12 mars au mercredi 28 mars
GT barèmes	Du 14 au 18 Mai
Affectation INTRA sur postes	Du 11 au 15 Juin
Affectation des TZR	Du 9 au 12 juillet

Vous pourrez suivre l'avancée des groupes de travail sur les barèmes en direct sur <http://www.creteil.snes.edu/>

## CLASSEMENT ET SALAIRES

Les classements sont en cours. Certain.e.s ont reçu leur arrêté de classement. Si vous pensez que votre (re)classement comporte des erreurs contactez-nous par mail ([stagiaires@creteil.snes.edu](mailto:stagiaires@creteil.snes.edu)) en joignant votre arrêté de classement et vos pièces justificatives.

La valeur du point d'indice revalorisé au 1<sup>er</sup> février 2017 est 56.2323 € annuel (4.6860 € mensuel)

Echelon	Certifié-e-s, CPE			Agrég-e-s		
	indice	Traitement brut	Salaire net	indice	Traitement brut	Salaire net
1	<b>383</b>	1794	1488	<b>443</b>	2075	1723
2	<b>436</b>	2043	1695	<b>493</b>	2310	1919
3	<b>440</b>	2061	1711	<b>497</b>	2325	1935
4	<b>453</b>	2122	1762	<b>534</b>	2502	2080
5	<b>466</b>	2183	1813	<b>569</b>	2666	2217

<https://www.snes.edu/Tableau-des-indices-des-differentes-categories.html>

### Le point de vue du SNES

Après une hausse de la valeur du point d'indice : + 0,6 % au 1<sup>er</sup> février 2017 après + 0,6 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016, la revalorisation prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est reportée.

Pour arracher ces augmentations, la FSU a pesé de manière déterminante à tous les niveaux lors des discussions relatives au protocole PPCR(1). Cette hausse de la valeur du point d'indice implique également celle du taux des indemnités qui sont indexées dessus.

Après six années de gel, cette hausse représente une rupture avec les choix qui ont prévalu jusque-là, mais elle reste insuffisante.

La nouvelle carrière et les nouvelles grilles indiciaires(2) constituent une revalorisation et une amélioration globale de la carrière de tous les personnels que le SNES-FSU acte positivement. Cependant, ce processus est trop étalé dans le temps et ne rattrape pas les pertes subies. Il ne répond donc qu'imparfaitement à l'urgence de la revalorisation salariale revendiquée par les personnels. Ces mesures ne sont donc pas de nature à rendre leur attractivité aux métiers de l'éducation. Le SNES-FSU continue à porter la revendication d'un rattrapage salarial (sans oublier les pensions) qui doit mettre un terme au déclasserement de nos professions et prendre en compte l'évolution de nos métiers. Dans l'immédiat, le SNES-FSU entend construire le rapport de force qui permettra d'ouvrir la voie pour tou.te.s à une carrière et des salaires revalorisés. Toutes les avancées d'aujourd'hui sont autant de points d'appui pour gagner celles de demain.

## LE POINT SUR LA MOBILISATION DES STAGIAIRES ET FORMATEURS-TRICES DE L'ESPE DE CRETEIL

Suite à un appel intersyndical de formateurs-trices et de collègues stagiaires le 23 novembre dernier, la SNES-FSU a participé à la grève et au rassemblement devant le conseil d'école de l'Espé. Ces mobilisations à Créteil, qui font suite à celles notamment de Grenoble et Paris l'année dernière, portent autant sur les conditions d'évaluation et la quantité de travail (côté stagiaires) que du manque de moyens (côté formateurs-trices). Les collègues du site de Livry-Gargan, en particulier, ont rédigé des cahiers de doléances dont beaucoup reprennent les revendications des mobilisations des années précédentes concernant l'harmonisation des contenus et des modalités d'évaluation.

Le mémoire, en particulier, est un gros sujet puisque la taille demandée de celui-ci peut varier du simple au triple selon les filières !

Le SNES-FSU s'associe pleinement à ces mobilisations pour faire évoluer nos conditions de formation, pour que nous ayons le temps et les moyens de nous former à nos métiers sans une pression permanente qui s'est encore accrue ces dernières années.



## Stage syndical du 24 novembre :

### « Stagiaire et déjà enseignant-e / CPE »

Le stage que nous avons organisé à Arcueil le 24 novembre dernier a réuni une trentaine de stagiaire, dans les locaux du SNES Créteil à Arcueil, afin d'échanger, d'un point de vue syndical, sur les réalités de l'année de stage.

Nous avons voulu équilibrer ce temps entre trois problématiques essentielles :

- Les conseils pratiques, sur la procédure de titularisation, les mutations...
- Le débat avec les stagiaires présent-e-s sur les conditions de formation et d'évaluation, sur ce qu'on peut revendiquer pour une entrée dans le métier dans de meilleures conditions.
- Une ouverture sur les mobilisations et les luttes passées ou en cours qui concernent les ESPE, avec l'expérience d'un ancien stagiaire de Grenoble et un point sur la journée d'action du 23 (voir page 3)

Grâce à la présence d'Yves Baunay (voir ci-contre), nous avons pu profiter de cette journée pour organiser un atelier, à partir du vécu des stagiaires, pour parler de la réalité de leur travail, en dégager les problématiques, et voir ce qui pouvait devenir des enjeux syndicaux. Ce n'est qu'un début, si certain-e-s d'entre sont intéressé-e-s par cette démarche d'action-recherche et souhaitent y participer, Yves et le secteur EDM sommes partants pour prolonger l'expérience dans la durée, sous une forme ou une autre. N'hésitez pas à nous contacter !

Le bilan de cette journée, dans tous les cas, c'est l'importance du collectif, et spécifiquement de ce collectif irremplaçable qu'est le syndicat, pour obtenir une aide concrète mais aussi un cadre d'échange entre pairs, de confrontation d'idées et d'élaboration de revendications.

**A vos agendas !**

**Prochain stage syndical**

**Jeu-di 22 mars**

**Se syndiquer :**

**un geste essentiel**

**POUR être accompagné efficacement  
tout au long de l'année**

**POUR défendre collectivement nos droits**

**Il n'est pas trop tard ! RDV sur**

**[www.snes.creteil.edu/](http://www.snes.creteil.edu/)**

## interview



**Yves Baunay, syndicaliste SNES et membre de l'Institut de Recherche de la FSU, qui nous a aidé à animer l'après-midi du stage.**

### **Peux-tu te présenter brièvement ?**

YB : Depuis dix ans je co-anime le chantier sur le travail à l'Institut de recherche de la FSU. Nous aidons les syndicats et la FSU à animer des stages sur les problématiques du travail comme activité humaine.

### **« Travailler sur le travail », pour toi, c'est quoi ?**

YB : Le mouvement syndical, pour des raisons historiques non élucidées, s'est focalisé sur l'emploi, la précarité, les conditions objectives de travail...

Alors que chaque agent, chaque travailleur investit toute sa personnalité dans son activité professionnelle, cette dimension subjective du travail et de la santé au travail est sous-estimée dans notre activité syndicale quotidienne.

Et pourtant, le plaisir au travail, la promesse d'une réalisation de soi, d'une émancipation dans son travail, occupent une place centrale dans la vie des gens.

Travailler syndicalement sur le travail, c'est chercher à comprendre ce qu'une personne engage dans son travail, et agir avec les intéressé.e.s pour le transformer par des actions ancrées sur le vécu.

### **Pourquoi cela te paraît-il important ?**

YB : Ma conviction fondée sur de nombreuses expériences de recherches-actions, est que dans leur activité de travail les personnes résolvent en permanence des problèmes compliqués. Elles font des choix, retravaillent les normes instituées. Elles sont animées par des débats de valeurs plus ou moins intenses. Ce faisant, elles se transforment et transforment leur environnement. Elles construisent ainsi en permanence d'autres mondes possibles.

Reste aux syndicats à se nourrir de cette activité développée au sein de collectifs de travail souvent invisible. Ce n'est qu'en prolongeant cette activité collective que l'organisation syndicale pourrait être comme ciment et carburant pour de nouvelles mobilisations. Afin de redynamiser l'action syndicale, lui redonner sens et utilité sociale auprès des agents et des travailleurs.

### **Quel regard portes-tu sur le travail syndical du secteur « Entrée dans le métier » du SNES de Créteil ?**

YB : La journée de stage du 24 novembre 2017 a constitué pour moi un bon travail syndical, d'une grande intensité. Les stagiaires présent.e.s ont pu entrer dans l'activité syndicale à partir de leur vécu dans leur travail et dans leur formation. Ils ont fait l'expérience concrète qu'ils avaient toute leur place dans le travail collectif du syndicat, dans une perspective d'action de transformation de leur activité professionnelle et de leur formation. L'utilité sociale irremplaçable du syndicat est apparue comme une évidence, pour construire le point de vue du travail des stagiaires face à l'administration.